



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONTRACOL**

Séance du 24 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-quatre octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

Présents :

MMES Hélène ROUX DIT RICHE, Annie CHARTREZ, Aurélie CAVALLERO, Sophie JACOB-GAUTHERET, Bénédicte JOURDIN

MM. David LAFONT, Frédéric REFOUVELET, Laurent CLAUS, Martial CHEVALIER, Christophe SUBTIL, Christophe JOLY, Loïck YONNET

Absents excusés : MMES Corinne AGIUS (donne pouvoir à Christophe SUBTIL), Patricia CHAMBARD (donne pouvoir à Annie CHARTREZ), M. Morgan MERLE (donne pouvoir à David LAFONT)

A été élu secrétaire : *Monsieur Frédéric REFOUVELET*

DATE DE LA CONVOCATION

Le 16 octobre 2023

ORDRE DU JOUR

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Approbation du compte-rendu de la séance précédente• Délibérations concernant :<ul style="list-style-type: none">➔ La convention de partenariat pour le fonctionnement du RPE (2022-2025)➔ La participation au dispositif du Conseiller Numérique France Service➔ La création d'un SIVU et l'engagement de la commune de Montracol• Informations et questions diverses |
|---|

Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

Délibération 2023-10-19

RELAI PETITE ENFANCE ; convention de financement avec les communes de Polliat et Vandeins

Monsieur le Maire rappelle que le relais petite enfance créé en 2019 a été conçu comme un service multisite et qu'il fait l'objet depuis 2019 d'une convention de partenariat avec les communes de Polliat et Vandeins pour fixer les règles de son fonctionnement et de son financement.

Il précise que ladite convention doit faire l'objet d'un renouvellement avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

Il donne lecture du projet de ladite convention d'une durée de 4 ans.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de convention susvisée à signer entre les communes de Polliat, Montracol et Vandeins pour la période 2022-2025,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document se rapportant à ce dossier,

Délibération 2023-10-20

PARTICIPATION AU DISPOSITIF DU CONSEILLER NUMERIQUE FRANCE SERVICE

Monsieur le Maire revient sur ce dispositif national qui se décline à l'échelle locale pour le village de Polliat et 10 communes environnantes dont Montracol.

En 2022 et 2023, 5 communes ont conventionné avec Polliat et ont « hébergé » un conseiller numérique qui est intervenu pour des permanences ou des rendez-vous de groupe: Buellas, Vandeins, St Martin le Châtel, St Didier d'Aussiat et Attignat.

Le bilan qualitatif de cette première expérience étant positif et la convention arrivant à son échéance le 31 octobre prochain, une nouvelle étude chiffrée avec une nouvelle répartition des coûts a été proposée par la commune de Polliat.

Il appartient désormais aux communes concernées de se positionner quant à leur engagement ou non dans le dispositif 2023-2024.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la grille de répartition des coûts pour la période 2023-2024

DECIDE de s'engager dans le dispositif « Conseiller numérique »

Délibération 2023-10-21

CREATION D'UN SIVU ET ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DE MONTRACOL

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil qu'une réflexion est menée depuis octobre 2020 par les communes de BUELLAS-MONTCET-MONTRACOL-POLLIAT-VANDEINS autour de la création d'un nouveau syndicat mixte pour organiser la gestion du domaine sportif du secteur.

Ce syndicat sera chargé :

- d'élaborer la politique sportive sur le territoire des communes membres,
- d'assurer la gestion des équipements sportifs,
- d'entretenir et de gérer les équipements mis à disposition ou transférés par les communes membres,
- de participer auprès des communes à la réflexion sur l'aménagement du territoire,
- d'être l'interlocuteur privilégié en matière de sport auprès de GBA (Grand Bourg Agglomération).

L'objectif étant de démarrer ce syndicat au début de l'année 2024, il appartient désormais aux communes concernées par le projet de délibérer pour demander la création d'un SIVU avec ses futurs statuts.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de regroupement de communes pour organiser la gestion du domaine sportif du secteur

DEMANDE la création d'un SIVU avec ses futurs statuts regroupant les communes de BUELLAS-MONTCET-MONTRACOL-POLLIAT-VANDEINS

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Par rapport à la délibération sur la convention pour le RPE :

Etant donné que la facture s'établit au prorata du nombre d'assistantes maternelles dans le village, il est important d'avoir un fichier à jour des assistantes maternelles en activité et avec un agrément valide. Un courrier sera envoyé aux personnes concernées, leur rappelant l'importance de signaler tout changement de situation auprès du Service Petite Enfance du Département ainsi qu'auprès de la mairie.

Par rapport à la délibération sur la participation au dispositif du Conseiller Numérique :

Importance de bien communiquer auprès de la population pour que ce service fonctionne. Privilégier plutôt le support papier (tracts, affiches) pour faire passer l'information et toucher un maximum de personnes.

Par rapport à la délibération sur la création du SIVU

Il y aura un élu référent et responsable par commune.
Pour l'instant, seule l'association du FC BRESSANS est concernée par ce syndicat mais d'autres associations sportives pourraient rentrer dans le dispositif.

[Intervention de Madame Sophie JACOB-GAUTHERET](#)

Commission animation

Mme JACOB-GAUTHERET commence son intervention en informant le conseil que la réunion pour l'établissement du calendrier des fêtes 2024 a eu lieu **le 12 octobre dernier**. Peu de changements par rapport à 2023 si ce n'est que l'apéro-concert ne sera pas reconduit.

Mme JACOB-GAUTHERET fait ensuite le point sur les manifestations et événements prévus à Montracol:

→ **11 novembre à 11h00**: commémoration de l'armistice de 1914-1918. Les invitations sont envoyées et la gerbe de fleurs commandée. Rendez-vous à 10h00 pour aider à la préparation de cette cérémonie.

→ **02 décembre : Fêtes des lumières**

Cette manifestation devait être couplée avec un 4^{ème} marché des producteurs mais devant le peu d'affluence du public et des commerçants lors de la dernière édition, le conseil décide de ne pas proposer le marché au mois de décembre.

→ **06 janvier à 10h00** : vœux de la municipalité

Mme JACOB-GAUTHERET termine sur ce point avec le rappel des manifestations des associations pour cette fin d'année.

Commission finances

Un point est fait sur l'état des dépenses et recettes en cette fin de troisième trimestre 2023.

Il en ressort une gestion financière maîtrisée et équilibrée dans les deux sections fonctionnement et d'investissement.

Mme JACOB-GAUTHERET fait également un point financier sur le projet cantine-garderie (dépenses, recettes, demande de subvention...)

A ce jour, 46 % des dépenses totales ont été réglées et 180 000 € d'acompte de subvention ont été reçues permettant de payer les factures dans les temps.

[Intervention de Monsieur Frédéric REFOUVELET](#)

Syndicat intercommunal VRVJ

Mr REFOUVELET informe le conseil qu'il participera **le 30 novembre** à la prochaine assemblée du comité syndical.

Intercommunalité

Mr REFOUVELET a participé à un **groupe de travail « environnement » le 10 octobre dernier** avec à l'ordre du jour la définition du périmètre de la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU) sur le territoire de GBA et l'élaboration d'une doctrine pluviale.

A noter que cette compétence pluviale, transférée depuis le 1^{er} janvier 2019, n'est pas une compétence générale et exclusive à GBA mais qu'elle est partagée avec les communes qui ont la compétence voirie. Elle s'articule également avec d'autres compétences et services (assainissement, espaces verts, propreté urbaine...)

Des propositions d'ouvrages et missions pour GBA sont énoncées avec un focus sur **la gestion des fossés** : cas des fossés agricoles et des fossés en terrains privés qui nécessiterait l'intervention des propriétaires, des syndicats de rivières ou encore des communes.

Par ailleurs il est fait état de la proposition de principe visant à limiter au maximum la pose de collecteurs en lieu et place de fossés (ou busage des fossés).

Au niveau financement et RH, Monsieur REFOUVELET fait état d'une possible création de poste à temps plein, au niveau de GBA, dédié à l'animation (auprès des communes et des particuliers) à l'assistance technique et au suivi des études (diagnostiques, inventaires...)

Intervention de Monsieur Christophe JOLY

Monsieur JOLY a participé au **comité consultatif des pompiers le 24 octobre** à la mairie avec comme ordre du jour :

- **Point sur les effectifs des pompiers et derniers arrêtés signés :**

Monsieur SONNERY et Mme AGIUS ont pu réintégrer les effectifs suite à leur suspension COVID et signer également leur arrêté de prolongation d'engagement au-delà de 60 ans.

Nouvelles recrues

- ➔ **Mr Eliott BROYER-GUILLOT** : son arrêté d'engagement a été signé et il est nommé sapeur-pompier volontaire au grade de sapeur-pompier de 2^{ème} classe
 - ➔ **Mr BOZONNET Thibaut** : il va pouvoir débiter son engagement en participant au manœuvres et en se rendant aux interventions en tant qu'observateur (sauf intervention secours à la personne)
 - ➔ **Mr JACQUOT Lucas** : pour l'instant pas de dossier en cours mais cela devrait se faire prochainement. Mr JACQUOT a déjà participé à une manœuvre
- **Point DECI** (Défense Extérieure Contre l'Incendie) suite à la **réunion du 18 septembre** avec Mr Laurent TEPPE (chef du bureau prévision/Opération de groupement Bresse) du SDIS et Mr BERTHOUD, adjoint au chef de corps
Mr TEPPE a présenté l'application « REMOcRA », utilisée pour gérer tous les PEI (Points d'Eau Incendie) du département et notamment le suivi des contrôles techniques périodiques
 - **Remise de médailles**
Des médailles sont à remettre à quelques sapeurs-pompiers. Cela se fera à l'issue de la cérémonie des vœux du maire **le 06 janvier 2024**.
 - **Point sur le matériel et les tenues** : au vu du rachat du matériel au centre de St-André-sur-Vieux-Jonc qui a cessé son activité, peu d'achats ont été effectués ces derniers mois.

Intervention de Madame Benedicte JOURDIN

Mme JOURDIN revient sur la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants qui a eu lieu **le 20 octobre à la mairie**. Ce fut un moment convivial et apprécié de la vingtaine de personnes présente à cet apéritif dînatoire organisé par la municipalité.

Intercommunalité

Mme JOURDIN a participé **le 17 octobre dernier, à la STEMI, à un groupe de travail « développement économique »** en présence de Monsieur WEBER, élu référent du Point Info Emploi « PEI ».

Mme JOURDIN revient sur ce service gratuit pour aider et faciliter les démarches pour l'emploi. Il fonctionne avec 11 permanences hebdomadaires, réparties sur 7 communes du territoire : Bourg-en-Bresse, Péronnas, St-Denis-les-Bourg, Viriat, Ceyzériat, Montrevel-en-Bresse et St-Trivier-de-Courtes.

Le bilan est plutôt positif (800 personnes en moyenne se déplacent à l'année) même si la fréquentation est hétérogène selon les sites. Le centre de St-Trivier-de-Courtes ne fonctionne d'ailleurs plus.

Des évolutions sont à l'étude comme faire tourner les permanences dans les communes de GBA ou coupler le dispositif avec celui du Conseiller Numérique France Service.

A noter qu'en parallèle de ce service, des actions comme le « Hashtag Festival » de Bourg-en-Bresse sont proposées au public.

Enfin Mme JOURDIN rappelle qu'une liste des demandeurs d'emploi est disponible pour les mairies, il suffit de la demander à Pôle Emploi.

Intervention de Monsieur Christophe SUBTIL

Commission Bâtiments/ Urbanisme

Du 12 septembre au 24 octobre:

- 1 CU déposé
- 4 DP déposées
- 3 PC/PA déposés

A ce jour, en 2023, 54 dossiers ont été déposés, dont 21 en SVE (par voie électronique).

SIVOSS

La dernière réunion du Comité SIVOSS s'est tenue le **12 octobre à Vandeins** pour faire le point sur cette rentrée scolaire :

- Effectifs des 3 écoles : 242 élèves sur l'ensemble du RPI soit une moyenne de 24 élèves par classe.
- Les projets des 3 écoles : sport pour l'école de Vandeins, marionnettes pour Montcet et l'eau pour Montracol.
- Personnel employé par le SIVOSS : une rentrée bien organisée avec le recrutement de nouveaux agents pour compléter les temps partiels thérapeutiques. Il faut néanmoins souvent gérer des absences non prévues et 3 dossiers longue maladie sont toujours en cours.

Associations

Monsieur SUBTIL a participé aux Assemblées Générales communes de la cantine et de la garderie le **09 octobre dernier**.

De nombreux parents étaient présents ce qui est une bonne chose pour le renouvellement de ces 2 associations

Garderie : le niveau financier est encore un peu à la traîne (conséquence du COVID) même si la fréquentation est revenue à la normale aujourd'hui.

A noter le renouvellement quasi complet du bureau.

Cantine : bilan positif pour cette association même si les membres regrettent la hausse du coût du repas découlant de l'augmentation des prix du prestataire RPC.

Un groupe de travail (composé d'élus, de membres des conseils d'école et de parents d'élèves) a été constitué pour réfléchir au fonctionnement et à la gestion future de la cantine scolaire du RPI. La première réunion aura lieu le **13 novembre à Montcet**.

Fibre

Monsieur SUBTIL a rencontré Mme PRIEUR, Directrice des Relations avec les Collectivités Locales et Institutions de l'Ain chez Orange, pour faire le point sur le déploiement de la fibre dans le village.

Il en ressort à ce jour:

- Sur 563 logements à fibrer : 361 sont éligibles, 21 sont en refus de tiers, 2 sont en refus de syndic.
- 70 % du programme est atteint, il reste 168 prises à déployer.
- Le taux de pénétration à Montracol est de 59 %.

Monsieur SUBTIL précise que le retard pris dans les travaux est dû au départ du prestataire depuis début 2023. La société SPIE va reprendre la zone et faire les études. La reprise des travaux est prévue pour début 2024.

Sur les installations existantes, des dysfonctionnements ont été signalés, notamment des problèmes de fermeture des portes d'armoire et des problèmes d'élagage au niveau des poteaux. Mme PRIEUR rappelle l'importance de faire remonter ces informations.

En parallèle de l'installation de la fibre, il est prévu l'arrêt progressif du réseau cuivre (fermeture commerciale fin janvier 2026 et fermeture technique d'ici novembre 2030)

A noter qu'il faut un taux de couverture fibre de 95 % pour commencer l'arrêt du réseau cuivre.

[Intervention de Madame Hélène ROUX DIT RICHE](#)

Commission communication

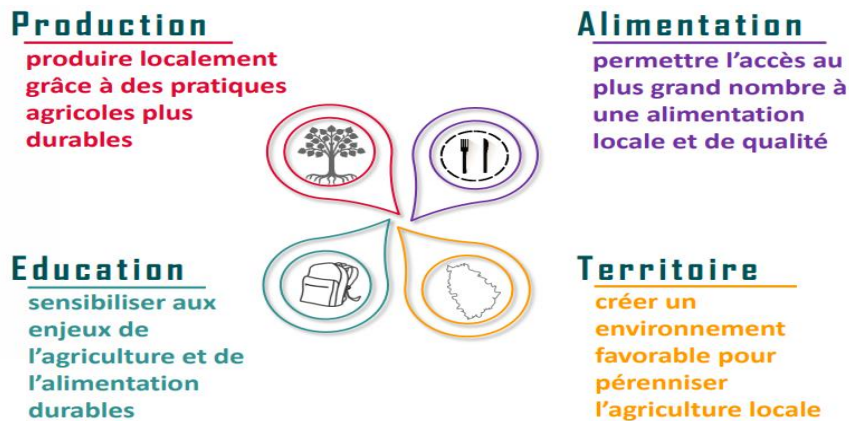
La prochaine commission est fixée au **08 novembre à 20h30** pour travailler sur le prochain bulletin municipal.

Intercommunalité

Mme ROUX DIT RICHE a participé à une Conférence Territoriale Bresse Dombes le 20 septembre à Buellas avec notamment à l'ordre du jour :

- **La réforme d'attribution du logement social :**
A savoir que 70 % de la population est éligible à l'octroi d'un logement social. La demande est à faire en ligne ou directement au niveau des guichets des bailleurs sociaux.
41 logements sont occupés sur Montracol et au niveau de la Conférence Bresse Dombes, on note 138 demandes en cours avec un délai de 9 mois d'attente environ.
Un des objectifs de cette réforme est d'attribuer plus de logements aux revenus les plus modestes. Le Maire restant décideur dans la décision lors des commissions d'attribution.
- **Le « schéma directeur cyclable »** qui pose une vue d'ensemble des liaisons cyclables souhaitées avec notamment l'aménagement de la voie verte « La Traverse » (réseau d'armature) mais également tout un réseau dit « de liaison ».
A ce propos, Mme ROUX DIT RICHE rappelle que l'entretien de tous ces réseaux sont à la charge des communes. Les liaisons uniquement intra-communales, quant à elles, ne rentrent pas dans le schéma cyclable : leur financement reste donc à la charge des communes.
En ce qui concerne les équipements de stationnement et notamment la mise à disposition d'arceaux à vélo, la prise en charge de GBA est de 75 %. Il reste donc 25 % à la charge des communes.
Les travaux pour la piste cyclable reliant St-Denis-les-Bourg à Corgenon sont prévus pour début 2025 avec un coût d'environ 1,5 millions d'€.

- Le « Schéma agriculture et alimentation » : 4 orientations pour ce projet



- **L'affectation de crédits au titre du PET 1**

Un reliquat de 93 138 € est disponible et les communes sont invitées à faire leurs demandes rapidement pour bénéficier d'une aide financière dans leurs projets d'investissement. 50 % de la facture sera pris en charge par GBA.

Une demande va être déposée par la commune pour le changement des éclairages à la salle polyvalente (mise en place d'un éclairage leds).

Ecole

Le premier conseil d'école s'est tenu à Montracol le **19 octobre dernier** pour faire le point sur les effectifs, la rentrée 2023 ou encore les projets des écoles.

Une vigilance est maintenue concernant les effectifs pour la rentrée 2024 avec le départ de 25 CM2 et l'arrivée potentielle de 27 PS.

Intervention de Monsieur David LAFONT

Projet cantine-garderie

Les travaux avancent normalement et le calendrier est pour l'instant respecté même si on note un retard d'une semaine pour l'entreprise qui s'occupe de la plâtrerie. La fin du gros œuvre est prévue dans quelques jours en souhaitant que les travaux extérieurs soient terminés pour la fin d'année.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil une visite de chantier en amont d'un prochain conseil municipal.

Voirie/assainissement

La totalité du programme de voirie 2023 de Grand Bourg Agglomération a été réalisée et payée. Il faut maintenant prévoir les travaux 2024. Pour cela, **une commission voirie est prévue le 25 novembre à 9h30.**

Association

Monsieur le Maire a participé à l'Assemblée Générale de la FNACA le **vendredi 06 octobre dernier**. Une baisse des adhérents est malheureusement constatée. Sur la commune il ne reste plus qu'une dizaine de personnes (dont les veuves d'anciens combattants).

CCAS

Le traditionnel repas du CCAS offert par la commune aux habitants âgés de 75 ans et plus aura lieu le **mercredi 06 décembre 2023 à 12h30 au Restaurant Le Frometon.**

Intercommunalité

Monsieur le Maire a participé à la 7^{ème} édition du Salon des Communes et des Intercommunalités couplée avec l'Assemblée Générale de l'AMF 01 (Association des Maires de France) **le vendredi 13 octobre à Ainterexpo.**

Beau succès pour cet événement puisque l'on a compté 1200 entrées et plus de 100 exposants.

A cette occasion, les maires du département ont pu formuler leurs vœux pour leur commune avec 2 sujets récurrents : l'insécurité des élus et les déserts médicaux.

Le prochain conseil municipal se tiendra le 29 novembre à 20h30

La séance est levée à 22h50

Le Maire

Le secrétaire de séance